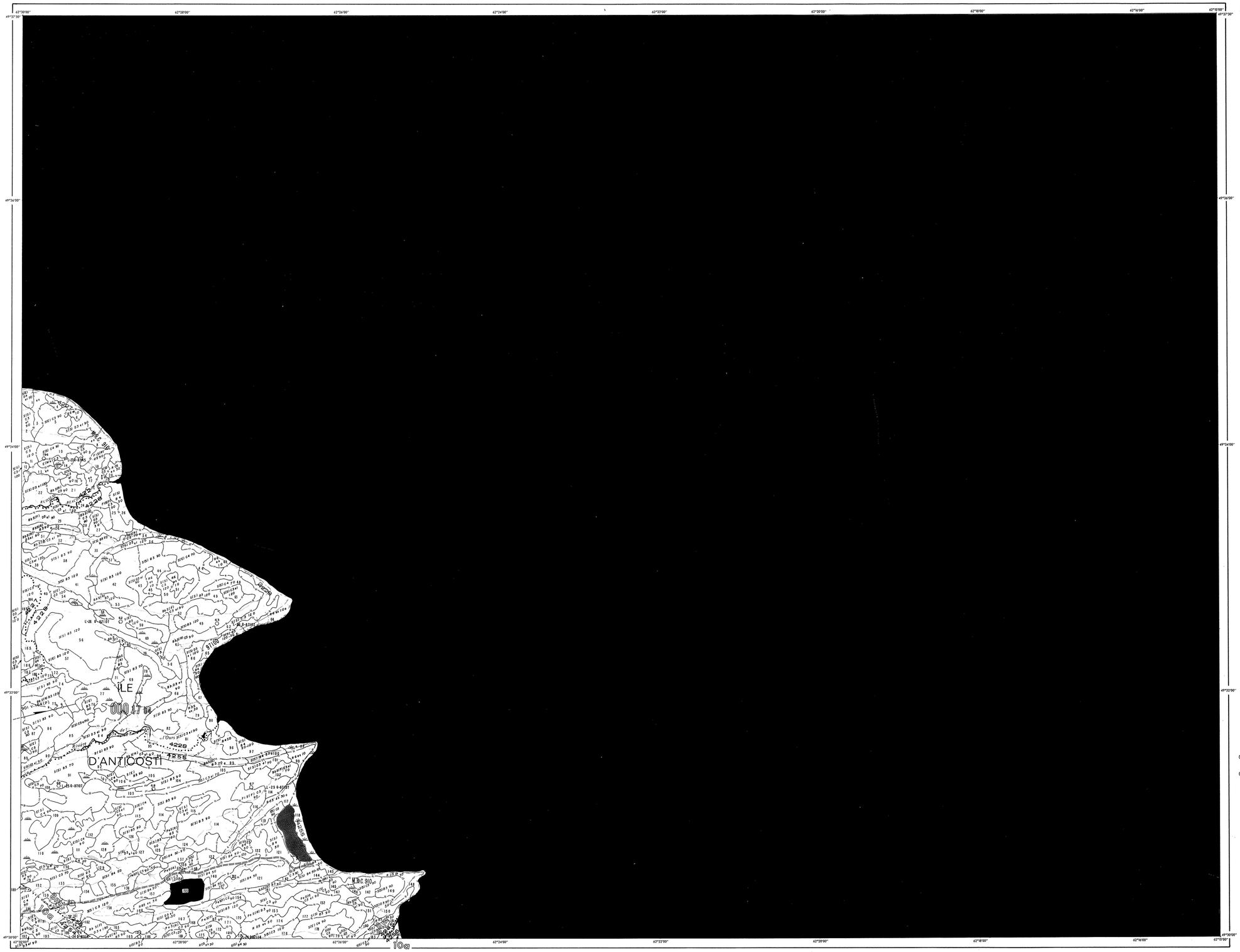

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire: privée, non privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à pin gris et/ou pin rouge	R (G)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PR)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze	R (MA)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (MA)
— — à peuplier	E (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — (plantation d'épinette noire)	EpE p
— — (plantation d'épinette blanche)	EpS p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	EpO p
— — (plantation d'épinette noire)	EpE p
— — (plantation d'épinette rouge)	EpR p
Sapinière	S
— — (le sapin ou thuya blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — à mélèze	S (MA)
— — (plantation de sapin baumier)	SpB p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — — — et/ou sapin (le sapin occupant plus de 75% de la partie résineuse)	Pb(PR)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — — avec mélèze	Pb(MA)
— — — — — avec peuplier	Pb (PE)
— — — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pr (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr(MA)
— — — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — — avec peuplier	Pr (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pg(PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg(MA)
— — — — avec pin rouge	Pg(PR)
— — — — avec peuplier	Pg (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (MA)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	ThO p
Prucheraie	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Pu (PU)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu(MA)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(PB)
— — à pin rouge	Pu(PR)
— — à pin gris	Pu(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
Mélèze	Ma
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)	Ma (MA)
— — à thuya (cèdre)	Ma (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ma (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Ma(PB)
— — à pin rouge	Ma(PR)
— — à pin gris	Ma(PG)
— — à peuplier	Ma(PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Ma(S)
— — (plantation de mélèze européen)	MaEU p
— — (plantation de mélèze japonais)	MaJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	MaL p

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m)	2 (4m)	3 (6m)	4 (9m)	5 (14m)	6 (22m)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance naturelle	Tendance régénération
Feuillus et résineux	F1 Pb	F1 Pb(PR)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(B)
— — — — avec pin rouge	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec réseneux	F1 R	F1 R (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB S	BB S (R)
— — — — avec pin gris	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb(R)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — — avec réseneux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Pb Ft	Pb Ft (R)
— — — — avec pin rouge	Pr Ft	Pr Ft (R)
Peuplierai avec sapin — avec pin rouge	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec réseneux	Pe R	Pe R (R)
Épinette rouge-réseneux	Er R	Er R (R)
Épinette noire-réseneux	Ee R	Ee R (R)
Erablière d'essences tolérantes	M Ft	M Ft (R)
— — — sur station humide	M Ft	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplierai	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Erp
— — de bouleau jaune	BoJp
— — de peuplier	PeUp
— — de peuplier hybride	PeHp
— — de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Sd
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épidémie légère	ce
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mortes

⊖ 1-50 % ⊗ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cl
Brûlis total	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-100 "
90 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
10-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30 "	50-80 "
100-50 "	50-80 "
100-50 "	50-80 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Plus de 5 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vin (vieux inéquienne): Plus de 5 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprises de 90 ans; Autres peuplements, majorité des tiges soit plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïde
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Extrême	91 et plus	x
Superficie entourée de pentes > 91 %		x

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 ep 60 m 0 — 0 = défoliation; ep = classe de pente; 60 = classe d'âge; m = perturbation; 0 = classe de hauteur; C = classe de densité; S = sous-group. d'essences; E = groupement d'essences; 1 = origine; 3 = classe de hauteur; 1 = classe de densité; S1 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, RAICHE & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 22
Bassin primaire: 405
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 37
Division de recensement: 100
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4255*
Région écologique: 6h00*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /2/88
Déclinaison magnétique :25° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
12 E 10	N.E.	N.O.	12 E 9 N.E.	N.O.
	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
12 E 7	N.E.	N.O.	12 E 8 N.E.	N.O.
			12 E 5	

12 E/9 S.O.

ÎLE D'ANTICOSTI